



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non audité
Premier trimestre de l'exercice 2022-2023,
terminé le 30 juin 2022

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non vérifié Premier trimestre de l'exercice 2022-2023, terminé le 30 juin 2022

Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière	3
Déclaration de responsabilité de la direction	10
États financiers trimestriels non vérifiés	11-38
État de la situation financière		
État des résultats		
État des gains et des pertes de réévaluation		
État de l'actif net		
État des flux de trésorerie		
Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés		

Analyse de l'état de la gestion financière

Premier trimestre de l'exercice 2022-2023, période de trois mois se terminant le 30 juin 2022

Se reporter au rapport de gestion tel que présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2022. Les mises à jour pour le premier trimestre de l'exercice 2022-2023, clos le 30 juin 2022, sont les suivantes.

Analyse de l'état de la gestion financière

	30 juin 2022	31 mars 2022	Variations	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 096 129	3 833 778	262 351	7
Placements et actifs du fonds de dotation	23 978 740	26 161 576	(2 182 836)	(8)
Charges payées d'avance créances	72 920	492 557	(419 637)	(85)
Immobilisations	55 518	42 113	13 405	32
Total de l'actif	28 203 308	30 530 024	(2 326 716)	(8)
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	79 045	503 208	(424 163)	(84)
Salaires à payer	32 161	37 337	(5 176)	(14)
Apports et produits reportés	533 014	534 858	(1 844)	(0,3)
Crédits reportés	3 294 154	2 964 654	329 500	11
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	987	1 122	(135)	100
Actif net	24 263 947	26 488 845	(2 224 898)	(8)
Total du passif et de l'actif net	28 203 308	30 530 024	(2 326 716)	(8)

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'un solde de 497 946 \$ dans le compte bancaire, de 300 \$ de petite caisse, de 197 883 \$ dans le compte d'investissement en espèces détenu par le gestionnaire du fonds d'investissement de la FCRR et de 3 400 000 \$

Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 30 juin 2022.

Les placements et l'actif du fonds de dotation ont diminué de 8 %, soit de 2 182 836 \$, par rapport à la valeur des placements au 31 mars 2022. Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022, le portefeuille combiné a enregistré un rendement négatif de -8,48 %, soit une perte de 2 156 012 \$ (30 juin 2021 - 4,34 %, soit un gain de 1 091 633 \$) après tous les frais et impôts. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de - 0,33 %, soit une perte de 82 711 \$ (30 juin 2021 - 0,61 %, soit un gain de 152 437 \$).

Les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 419 637 \$ par rapport au 31 mars 2022. Cette diminution est due principalement à une réduction des crédits à recevoir et des créances sur les transactions en cours.

Les immobilisations ont augmenté de 13 405 \$ par rapport au 31 mars 2022. L'augmentation est due à l'ajout d'équipement informatique d'une valeur de 15 501 \$ et de mobilier de bureau d'une valeur de 3 274 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 5 369 \$ pour cette période.

Passif

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont diminué de 424 163 \$ par rapport au 31 mars 2022. Cette diminution est principalement due à une réduction des dettes pour les transactions en cours et des comptes fournisseurs.

Les apports et produits reportés ont diminué de 1 844 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022, par rapport au 31 mars 2022, et sont constitués d'un fonds de programme grevé d'affectations externes pour un montant de 340 000 \$, d'une contribution anticipée de 158 879 \$ du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre du projet « La science et le racisme » par la FCRR, et de dons grevés d'affectations externes pour un montant de 34 136 \$.

Les crédits reportés de 3 294 154 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de 2021/22 qui se montent à 2 964 654 \$ et des crédits reçus pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022 qui se montent à 1 250 000 \$, moins le montant de 920 500 \$ alloué aux dépenses du programme.

L'actif net a diminué de 8 % ou de 2 224 898 \$ au cours de la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022, par rapport au 31 mars 2022, principalement en raison d'une diminution de 907 158 \$ de l'excédent des revenus sur les dépenses (résultat net d'exploitation) et d'une augmentation de 1 026 101 \$ des pertes de réévaluation (non réalisées) pour la période.

Analyse de l'état des opérations

	30 juin 2022	30 juin 2021	Variations	
	\$	\$	\$	%
Produits d'exploitation				
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	39 883	75 959	(36 076)	(47)
Projets financés	1 843	777	1 066	137
Total des revenus	41 726	76 736	(35 010)	(46)
Revenu net des placements				
Revenu de placement généré	108 471	103 950	4 521	4
Variations de juste valeur - réalisées	(191 181)	48 487	(239 668)	(494)
Revenus nets des placements	(82 710)	152 437	(235 147)	(154)

Les produits d'exploitation et les revenus de placement ont diminué respectivement de 35 010 \$ et 235 147 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022, par rapport au 30 juin 2021.

Les revenus provenant **des parrainages, des dons et apports, des honoraires et des galas de financement** sont liés aux honoraires reçus pour les interventions publiques, aux dons reçus lors des ateliers de formation, aux revenus des parrainages et du gala de financement et aux frais d'inscription aux conférences. Les revenus de cette période comprennent des dons de 37 508 \$ et des honoraires d'ateliers de formation de 2 375 \$.

Les revenus des **projets financés** de 1 843 \$ proviennent du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre du projet « La science et le racisme » financé par le ministère du Patrimoine canadien qui a débuté en septembre 2020 et se terminera le 30 septembre 2023.

Revenu net de placement généré : les principales sources de revenus de la FCRR proviennent des revenus de placement réalisés sur les placements faits à partir de la contribution initiale du fonds de dotation de 24 millions de dollars.

Fonds de dotation et autres investissements. Le revenu de placement généré comprend les intérêts, les dividendes et les distributions de revenu en espèces et autres, après les frais de gestion du portefeuille.

Le revenu de placement généré est de 108 471 \$, soit une augmentation de 4 521 \$, par rapport à la période de trois mois, terminée le 30 juin 2021.

Analyse de l'état des opérations (suite)

Les **variations de la juste valeur réalisée** sur les placements et sur l'actif du fonds de dotation ont diminué de 239 668 \$ pour la période de trois mois, terminée le 30 juin 2022, en raison d'une diminution de 280 991 \$ des gains réalisés sur la vente de placements compensée par une diminution de 41 322 \$ de la perte réalisée sur la vente de devises étrangères. Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de cette période.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Il y a eu une perte de réévaluation de 2 212 785 \$ au cours de la période de trois mois, terminée le 30 juin 2022, soit une diminution de 3 184 692,00 \$ des gains par rapport à la période de trois mois, terminée le 30 juin 2021, principalement en raison de la diminution de la juste valeur marchande du portefeuille compensée par des gains non réalisés de 139 483 \$ attribués au change.

Crédits parlementaires : la FCRR a reçu, pour la période de trois mois, terminée le 30 juin 2022, des crédits de 1 250 000 \$ par le biais du budget principal des dépenses et a comptabilisé des crédits de 920 500 \$ à titre de revenus dans les états des résultats de cette période.

Les **résultats d'exploitation nets** de la FCRR pour la période de trois mois, terminée le 30 juin 2022 reflètent un déficit de 151 597 \$, comparativement à un déficit de 121 391 \$ pour la période précédente.

Analyse de l'état des opérations (suite)

Dépenses	30 juin 2022			30 juin 2021			Variations	
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	512 221	1 418	513 639	148 082	598	148 680	364 959	245
Fonds national de lutte contre le racisme	290 653	-	290 653	-	-	-	290 653	100
Éducation et formation du public	49 211	-	49 211	120 561	-	120 561	(71 350)	(59)
Frais administratifs et généraux	34 754	425	35 179	9 543	179	9 722	25 457	262
Conférences, colloques et consultations	26 854	-	26 854	-	-	-	26 854	100
Honoraires et frais de déplacement des membres	22 795	-	22 795	6 050	-	6 050	16 745	277
Honoraires professionnels	22 238	-	22 238	516	-	516	21 722	4 210
Communications	20 339	-	20 339	4 015	-	4 015	16 324	407
Recrutement et perfectionnement du personnel	17 549	-	17 549	3 296	-	3 296	14 253	432
Loyer	15 154	-	15 154	22 314	-	22 314	(7 160)	(32)
Programmes de recherche	7 390	-	7 390	30 591	-	30 591	(23 201)	(76)
Autres charges	10 112	-	10 112	4 819	-	4 819	5 293	110
Total des dépenses	1 029 270	1 843	1 031 113	349 787	777	350 564	680 549	194

Le total des dépenses de fonctionnement de la FCRR s'élevait à 1 031 113 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022 (30 juin 2021 - 350 564 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les salaires et les avantages sociaux, le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLR) et l'éducation et la formation du public, totalisant respectivement 513 639 \$, 290 653 \$ et 49 211 \$. L'augmentation de 680 549 \$ des dépenses opérationnelles s'explique principalement par l'augmentation des frais de personnel de 364 959 \$ et du coût de la nouvelle initiative, le Fonds national de lutte contre le racisme, de 290 653 \$.

Modifications des principales charges :

Les dépenses de **salaires et avantages sociaux** ont augmenté de 364 959 \$ par rapport au 30 juin 2021, principalement en raison de la création de nouveaux postes pour augmenter la

Analyse de l'état des opérations (suite)

capacité interne de la FCRR et pour mettre en œuvre son plan d'affaires 2022/23 qui a été développé en réponse au financement du gouvernement fédéral de 2021.

Le **Fonds national de lutte contre le racisme (FNLR)** est une nouvelle initiative de fonds visant à soutenir les communautés racialisées par l'octroi de subventions aux FCRR communautaires. Le fonds, fourni par le gouvernement fédéral, a pour but d'augmenter l'impact de l'investissement en soutenant les initiatives locales qui s'attaquent au racisme anti-Noir, anti-Asiatique et anti-Autochtone, au racisme contre les minorités religieuses et au racisme contre les autres communautés racialisées. Pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2022, le total des paiements pour ce programme est de 280 297 \$ à 29 organismes. Il n'y avait pas de programme FNLR au cours de la période précédente.

Les dépenses liées à **l'éducation et à la formation du public** représentent principalement les programmes de formation à la lutte contre le racisme, les webinaires, les Directions, le soutien communautaire, le Centre d'échange d'informations. Les dépenses d'éducation et de formation du public ont diminué de 71 350 \$ par rapport à la période de trois mois, terminée le 30 juin 2021, principalement en raison du coût de 86 912 \$ pour le programme de fonds de mobilisation communautaire payé au cours de la période précédente.

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le Conseil, le capital des fonds de dotation est protégé à perpétuité et la FCRR ne peut que puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et les autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été établie pour couvrir les besoins en revenus annuels dans les cas où la dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2022-2023

Le modèle financier actuel de la Fondation canadienne des relations raciales repose sur son fonds de dotation, ses partenariats de financement avec le gouvernement fédéral, les secteurs public et privé élargis et les particuliers. Il convient de noter qu'avant l'exercice 2021-2022, la FCRR dépendait uniquement des revenus de la dotation pour ses opérations de base, puisque les crédits fédéraux n'avaient jamais été alloués à la Fondation. En fait, la FCRR est la seule société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien qui ne reçoit pas de crédits permanents pour ses activités de base.

La Fondation a été créée pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise et elle génère environ 0,500 million de dollars par an.

Dans le budget 2021, le gouvernement du Canada a alloué 11 millions de dollars sur deux exercices financiers, ce qui a grandement amélioré la capacité de la Fondation à mieux remplir son mandat statutaire de lutte contre le racisme. Par conséquent, le financement fédéral a représenté la proportion la plus importante du budget de la Fondation en 2021-2022.

Ce financement vital a fourni le soutien nécessaire pour augmenter les effectifs et offrir une nouvelle programmation élargie. L'effectif de la Fondation est passé de six à dix-sept personnes, ce qui a permis un engagement plus profond et a suscité des attentes au sein des communautés, qui espèrent que la Fondation sera un rassembleur national cohérent et efficace dans la lutte contre le racisme au Canada. Le financement de la FCRR provenant du budget 2021 prendra fin le 31 mars 2023.

Si des crédits permanents ne sont pas accordés ou si le financement temporaire n'est pas prolongé, la Fondation devra réduire ses offres de programmes et restructurer son effectif pour refléter un budget d'environ 0,800 million de dollars à l'avenir.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

25 août 2022



Mohammed Hashim
Directeur général



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA
Directeur des finances et de l'administration

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de la situation financière
Au 30 juin 2022

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	4 096 129	3 833 778
Charges payées d'avance	36 707	74 598
Créances (note 6)	36 213	417 959
Placements (note 4)	15 024	-
	<u>4 184 073</u>	<u>4 326 335</u>
Actifs du fonds de dotation (note 5)	19 274 699	21 031 866
Placements (note 4)	4 689 018	5 129 710
Immobilisations (note 8)	55 518	42 113
	<u>28 203 308</u>	<u>30 530 024</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6))	79 045	503 208
Salaires à payer (note 6)	32 161	37 337
Contributions et revenus reportés (note 10)	533 014	534 858
Crédits reportés (note 15)	3 294 154	2 964 654
	<u>3 938 374</u>	<u>4 040 057</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	987	1 122
	<u>3 939 361</u>	<u>4 041 179</u>
Actifs nets		
Non affecté	2 608 520	2 773 658
Investi en immobilisations (note 13)	54 531	40 991
Gains de réévaluation accumulés	(2 399 105)	(325 803)
Affecté à des fins de dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	<u>24 263 947</u>	<u>26 488 845</u>
	<u>28 203 308</u>	<u>30 530 024</u>

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des opérations
Pour la période se terminant le 30 juin 2022

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2022	30 juin 2021
Revenus	\$	\$
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	39 883	75 959
Projets financés	1 843	777
	41 726	76 736
Dépenses (note 16)		
Dépenses de programmes	410 287	128 778
Fonds national de lutte contre le racisme	290 653	-
Frais d'administration	137 427	45 633
Dépenses de fonctionnement	62 362	12 747
Éducation et formation du public	49 211	120 561
Conférences, colloques et consultations	26 854	-
Réunions du Conseil d'administration	22 795	6 050
Recrutement et perfectionnement du personnel	17 549	3 296
Programmes de recherche	7 390	30 591
Systèmes d'information et développement	4 730	2 131
Projets financés	1 843	777
Coût financier	12	-
	1 031 113	350 564
Résultat net des opérations avant crédits et revenus nets des dotations et investissement	(989 387)	(273 828)
Affectations (note 15)	920 500	-
Produits nets des dotations et placements (note 12)	(82 711)	152 437
Résultat net des opérations	(151 597)	(121 391)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

État des gains et pertes de réévaluation

Trois mois terminés le

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	(325 802)	721 398
Gains (pertes) non réalisés attribuables à :		
Investissements de portefeuille et actifs du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(1 517 715)	871 484
Instruments financiers désignés à la catégorie de la juste valeur	(746 767)	116 201
Montants reclassés dans l'état des résultats :		
Investissements de portefeuille et actifs du Fonds de dotation en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	13 990	(92 648)
Instruments financiers désignés dans la catégorie de la juste valeur	177 191	44 161
Gains nets de réévaluation pour la période	(2 073 301)	939 198
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	(2 399 105)	1 660 595

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des gains et pertes de réévaluation
Non vérifiés

30 juin 2022	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 037 717	21 370	721 398	24 000 000	26 780 485
Résultat net des opérations	(151 597)	-	-	-	(151 597)
Perte de réévaluation	-	-	(2 073 301)	-	(2 073 301)
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	(13 540)	13 540	-	-	-
Actif net à la fin de la période	2 608 520	54 531	(2 399 104)	24 000 000	24 263 947

31 mars 2022	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	31 mars 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 037 717	21 370	721 398	24 000 000	26 780 485
Résultat net des opérations	755 561	-	-	-	755 561
Perte de réévaluation	-	-	(1 047 201)	-	(1 047 201)
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	(19 621)	19 621	-	-	-
Actif net à la fin de la période	2 773 657	40 991	(325 803)	24 000 000	26 488 845

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS
État des flux de trésorerie

Trois mois terminés le

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Activités d'exploitation :		
Résultat net des opérations	(151 597)	(121 391)
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement	5 369	2 688
Revenus d'intérêts de dividendes et de dons non monétaires	29 582	2 981
(Pertes) réalisées liées aux instruments financiers dans les investissements et dans les actifs du Fonds de dotation (note 12)	191 181	(48 487)
	<u>74 536</u>	<u>(164 209)</u>
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors caisse :		
Diminution des charges payées d'avance	37 890	16 264
Diminution des créances	242 559	34 074
Diminution des comptes créditeurs et des charges à payer salaires à payer	(237 549)	(1 413)
Augmentation des contributions différées des revenus différés et des crédits différés	327 657	369 223
	<u>445 093</u>	<u>253 939</u>
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(17 108)	(1 667)
	<u>(17 108)</u>	<u>(1 667)</u>
Encaisse nette utilisée dans les activités d'investissement	(17 108)	(1 667)
Activités d'investissement :		
Produit de la vente d'investissements de dotation et d'autres investissements	2 604 826	1 834 609
Achat de placements de dotation et d'autres placements	(2 769 781)	(1 749 534)
	<u>(164 955)</u>	<u>85 075</u>
Liquidités nettes fournies (utilisées) par les activités d'investissement	(164 955)	85 075
Activités de financement :		
Remboursement d'obligations de location-acquisition	(135)	-
	<u>(135)</u>	<u>-</u>
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(135)	-
Augmentation de la trésorerie	262 351	337 348
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 833 778	231 936
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de la période	4 096 129	569 284

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2023 ended June 30, 2022

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits :

(i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada fournit des fonds à la Fondation canadienne des relations raciales par le biais de crédits de contrepartie.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisent en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(a) Comptabilisation des produits : (suite)

(iv) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la Trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2021, aucune provision n'a été comptabilisée (2021 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

dotations sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation

(e) Détermination de la juste valeur :

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

(g) Œuvres d'art :

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Lors de cet exercice, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 13 520 \$ (39 juin 2021 – 3 885 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

(k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour

2. Principales méthodes comptables (suite)

éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 juin 2022, il n'y avait aucune réclamation en cours (30 juin 2021 – aucune),

(l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

(m) Opérations entre apparentés :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION
 SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS
 First quarter of fiscal year 2022/2023 ended June 30, 2022

4. Placements :

Les placements se composent des actifs suivants au 30 juin 2022 :

31 mars 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	15 024	2 103 480	2 118 504
Placements en instruments à taux fixe étrangers	-	39 150	39 150
Titres de participation canadiens	-	505 785	505 785
Titres de participation étrangers	-	2 040 603	2 040 603
	15 024	4 689 018	4 704 041

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2022 – aucune).

Les placements se composent des actifs suivants au 31 mars 2022 :

30 juin 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	-	2 255 702	2 255 702
Placements en instruments à taux fixe étrangers	-	40 490	40 490
Titres de participation canadiens	-	582 510	582 510
Titres de participation étrangers	-	2 251 008	2 251 008
	-	5 129 710	5 129 710

5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

5. Fonds de dotation (suite)

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 30 juin 2022 :

31 mars 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	773 610	-	773 610
Placements en instruments à taux fixe canadiens	62 094	8 108 025	8 170 119
Placements en instruments à taux fixe étrangers		138 806	138 806
Titres de participation canadiens	-	2 077 072	2 077 072
Titres de participation étrangers	-	8 115 092	8 115 092
	835 704	18 438 995	19 274 699

La valeur comptable du fonds de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2022 – aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2022 :

31 mars 2022	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	851 786	-	851 786
Placements en instruments à taux fixe canadiens	-	8 682 734	8 682 734
Placements en instruments à taux fixe étrangers	-	143 557	143 557
Titres de participation canadiens	-	2 406 815	2 406 815
Titres de participation étrangers	-	8 946 974	8 946 974
	851 786	20 180 080	21 031 866

6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(a) Composition de l'actif :

Au 30 juin 2022, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée *
4,04 % en trésorerie (31 mars 2022 – 4,07 %)	1 %	0 % - 5 %
44,02 % en instruments à taux fixe (31 mars 2022– 42,94 %)	45 %	40 % - 60 %
7,47 % en titres de participation canadiens (31 mars 2022– 10,89 %)	25 %	10 % - 30 %
41,63 % en titres de participation internationaux (31 mars 2022– 38,99 %)	25 %	20 % - 40 %
2,84 % en biens immobiliers (31 mars 2022– 3,11 %)	4 %	4 % - 5 %

* Actif d'investissement avec une valeur marchande supérieure à 1,5 M\$

La composition de l'actif pour le premier 1,5 M\$ de la valeur marchande de l'investissement était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
Trésorerie et compte d'épargne-placement	0 %	0 - 5 %
Instruments à taux fixe	80 %	40 - 80 %
Titres de participation canadiens	10 %	10 - 30 %
Titres de participation internationaux	10 %	10 - 40 %

Au 30 juin 2022, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
4,02 % en trésorerie (31 mars 2022 – 4,05 %)	1 %	0 % - 5 %
43,11 % en instruments à taux fixe (31 mars 2022 – 41,97 %)	45 %	40 % - 60 %
8,85 % en titres de participation canadiens (31 mars 2022 – 11,44 %)	25 %	10 % - 30 %
42,19 % en titres de participation internationaux (31 mars 2022 – 39,35 %)	25 %	20 % - 40 %
2,93 % en biens immobiliers (31 mars 2022 – 3,19 %)	4 %	4 % - 5 %

3. Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix

2. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Composition de l'actif (suite)

raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe :

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Les informations sur la notation de crédit pour le 30 juin 2022 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Au 31 mars 2022, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes

Titres de créance par notation de crédit	2022	2021
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	14,97 %	20,74 %
AA	10,54 %	2,92 %
A	63,50 %	64,63 %
BBB	10,99 %	11,71 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

(ii) Créances :

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 30 juin 2022,

2. Gestion des risques financiers (suite)

(ii) Créances (suite)

les créances comprennent des soldes de 36 180 \$ (31 mars 2022 – 417 926 \$) de moins de 3 mois, aucune (31 mars 2022 – 18 \$) entre 3 et 12 mois et 32 \$ (31 mars 2021 – 15 \$) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 juin 2022 :

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Gouvernement du Canada	33 180	266 877
Créances sur les opérations en cours	-	139 187
Dividendes, intérêts et distributions	-	11 862
Autres organismes	3 033	33
	36 213	417 959

(c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la duration des titres. La duration est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La duration se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La duration du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 30 juin 2022, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Titres à taux fixe canadiens	10 288 622	10 938 435
Titres à taux fixe étrangers	177 956	184 048
	10 466 578	11 122 483

Au 31 mars 2022, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Moins de 1 an	77 117	-
De 1 à 3 ans	185 791	688 732
De 3 à 5 ans	1 628 773	1 976 129
Plus de 5 ans	8 574 897	8 457 622
	10 466 578	11 122 483

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les informations sur le risque de change pour le 30 juin 2022 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Au 31 mars 2022, les informations sur le risque de change de la Fondation étaient les suivantes :

Environ 25,60 % (2021 – 26,40 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2023 ended June 30, 2022

2. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de change (suite)

Environ 25,60 % (2021 – 26,40 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

	\$ US en \$ CA Fonds	31 mars 2021	\$ US en \$ CA Fonds
31 mars 2022			
Valeur de marché	6 752 830 \$	Valeur de marché	7 111 543 \$
% du portefeuille	25,60 %	% du portefeuille	26,40 %

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Le risque de change de 6 752 830 \$ comprend le solde de trésorerie du portefeuille en dollars américains non affecté de 65 110 \$ US ou 81 361 \$ CA (2021 – 53 182 \$ US or 66 877 \$ CA).

Au 31 mars 2022, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 10 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

	31 mars 2022	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2021
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
	de valeur	de valeur	de valeur	de valeur
\$ US en \$ CA Fonds	675 283 \$	(675 273 \$)	711 154 \$	(711 154 \$)

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix :

(f) L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriés combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 juin 2022 sont comme suit :

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composé S&P/TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

2. Gestion des risques financiers (suite)

(f) Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 30 juin 2022, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	-	-	-	-
Autres créditeurs et charges à payer	72 739	940	5 365	79 045
Salaires à payer	32 161	-	-	32 161
Total	104 901	940	5 365	111 206

Au 31 mars 2022, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	191 790	-	-	191 790
Autres créditeurs et charges à payer	304 652	3 501	3 265	311 418
Salaires à payer	37 337	-	-	37 337
Total	533 779	3 501	3 265	540 545

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Les informations concernant la hiérarchie de la juste valeur pour le 30 juin 2022 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	851 786	–	–	851 786
Placements en instruments à taux fixe	–	11 122 483	–	11 122 483
Titres de participation canadiens	2 989 325	–	–	2 989 325
Titres de participation étrangers	5 989 317	5 208 665	–	11 197 982
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	9 830 428	16 331 148	–	26 161 576

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif, mais est plutôt déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2023 ended June 30, 2022

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 juin 2022 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	128 991	121 695	7 298
Matériel informatique	115 067	67 777	47 290
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	735	932
	245 725	190 207	54 518

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 5 369 \$ (30 juin 2021 – 2 688 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2022 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 718	121 521	4 197
Matériel informatique	99 566	62 876	36 690
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	441	1 226
	226 951	184 838	42 113

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition :

En mars 2021, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2021. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 147 \$ pour un total de 1 764 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2024, est garantie par le matériel connexe.

Obligation en vertu d'un contrat de location au 30 juin 2022 :

	30 juin 2022	31 mars 2022
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	987 \$	1 122 \$

10. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

10. Apports reportés et produits reportés (suite)

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 juin 2022 :

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	158 878	160 722
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	334 136	334 136
Produits reportés provenant de sources gouvernementales	40 000	40 000
Solde à la fin de l'exercice	533 014	534 858

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	534 858	309 069
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	-	320 000
Ajouter : fonds affectés reçus pour les programmes non gouvernementaux 300 000	-	-
Ajouter : fonds affectés reçus pour les programmes gouvernementaux	-	200 000
Déduire : montants comptabilisés en produits	(1 844)	(594 211)
Solde à la fin de l'exercice	533 014	534 858

11. Droits contractuels et obligations contractuelles

Au 30 juin 2022, les recettes contractuelles minimales prévues totalisaient 189 345 \$ (191 188 \$ au 31 mars 2022) et les paiements contractuels minimaux prévus totalisaient 572 454 \$ (596 713 \$ au 31 mars 2022).

Exercice	Droits contractuels \$	Obligations contractuelles \$
2022-23	189 345 \$	572 454 \$

12. Produits financiers nets :

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Gains réalisés (pertes) sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(152 287)	41 834
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes de l'actif du fonds de dotation	120 681	118 220
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(33 847)	(34 108)
	(65 453)	125 946
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés (pertes) sur la vente de placements	(38 895)	6 653
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes	30 265	28 628
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(8 628)	(8 790)
	(17 257)	26 491
Produits financiers nets	(82 710)	152 437

13. Investissement en immobilisations :

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Immobilisations	42 113	42 113
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(1 122)	(1 122)
	40 991	40 991

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 juin 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	55 518	37 318
Moins : immobilisations louées	(987)	(1 667)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	18 775	35 650
Amortissement des immobilisations	(5 369)	(16 574)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	135	545
Variation nette de l'investissement en immobilisations	13 540	19 621

14. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 81 225 \$ (30 juin 2021 – 48 873 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 30 juin 2022, la Fondation avait un crédit à recevoir de 33 180 \$ (31 mars 2022 – 86 877 \$) auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2023 ended June 30, 2022

15. Crédits :

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	30 juin 2022	30 juin 2021
Crédits parlementaires fournis	\$	\$
Crédits reportés - début de la période	2 964 654	-
Crédits reçus - Estimation principale	1 250 000	-
	4 214 654	-
Crédits comptabilisés en produits	920 500	-
Crédits reportés	3 294 154	-
	4 214 654	-

16. Tableau des charges par objet :

Charges	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	513 639	148 670
Fonds national pour la lutte contre le racisme	290 653	-
Éducation et formation du public	49 211	120 561
Frais administratifs et généraux	35 179	9 722
Conférences, colloques et consultations	26 854	-
Honoraires et frais de déplacement des membres	22 795	6 050
Honoraires professionnels	22 238	516
Communication	20 339	4 015
Recrutement et perfectionnement du personnel	17 549	3296
Loyer	15 154	22 314
Programmes de recherche	7 390	30 591
Amortissement	5 369	2 688
Systèmes informatiques et développement	4 730	2 131
Charges d'intérêts	12	-
	1 031 112 \$	350 554 \$

THE CANADIAN RACE RELATIONS FOUNDATION

SELECTED NOTES TO UNAUDITED QUARTERLY FINANCIAL STATEMENTS

First quarter of fiscal year 2022/2023 ended June 30, 2022

17. L'impact de la COVID-19 :

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.